

Le cadre réglementaire des points de vente collectifs

Qu'est-ce que la remise directe ? Quels sont les différents types de réglementation à respecter ?

Objectifs de la formation

Connaître le cadre réglementaire dans lequel s'inscrivent les points de vente collectifs, mettre en place les outils pour le respecter

Enjeux

Le principe de la remise directe, la loi sur les magasins de producteurs, les contrats de mandat, les états récapitulatifs des ventes, la réglementation des ERP

Pré-requis

Pas de prérequis

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Tarifs

Plus de renseignements

Carine MONTET
contact@terredenvies.fr
Terre d'Envies
49 avenue de Mâcon

01000
Bourg-en-Bresse
Tel. 04 74 23 00 91
Fax. 04 74 30 77 73

Dates, lieux et intervenants

date à définir

01000

Carine MONTET (Terre d'envies)
Aurélie LONG (Terre d'envies)
Alexia-Louisa LAGACHE (Terre d'envies)